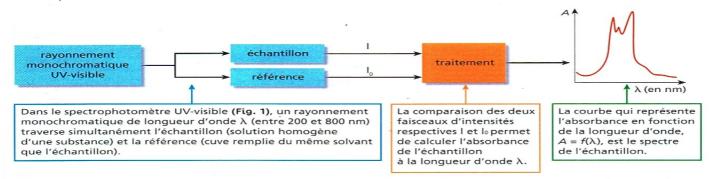
Spectroscopie UV-visible

I/ la spectroscopie

1/ Principe



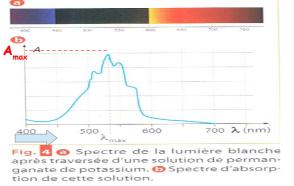
2/ Simulateur : « TS spectroscopie visible principe »

- La grandeur affichée par le spectrophotomètre est l'absorbance.
- Pour chaque solution, il existe une longueur d'onde caractéristique notée Amax pour laquelle la solution présente un maximum d'absorbance.
- L'absorbance est proportionnelle à la concentration de la solution.

2/ L'absorbance A : simulateur « TS spectroscopie visible absorbance »

Formule utilisée par le spectrophotomètre:

$$A = -\log I/I_0$$



La courbe $A=f(\lambda)$ est appelée « spectre d'absorption » : il est différent pour chaque espèce en solution.

Objectifs:

- identifier l'espèce d'après son spectre d'absorption
- déterminer sa concentration par proportionnalité

→ Relation utilisée par le chimiste : loi de Beer-Lambert

$$A_{\text{max}} = \xi_{\text{max}} \times I \times c$$

avec: I (en cm): largeur de la cuve

<u>c (en mol.L-1) : concentration de l'espèce en solution</u>

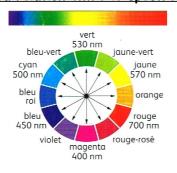
Emax (en L.mol⁻¹.cm⁻¹): coefficient d'absorption molaire

Sur un spectre UV-visible, on relève les valeurs de(s) longueur(s) d'onde au(x) pics d'absorption et on calcule les coefficients d'absorption molaire correspondants.

Le couple $(A_{max}; \xi_{max})$ caractérise une espèce chimique absorbante dissoute en solution.

<u>Rappel:</u> un « chromophore » est un groupe d'atomes responsable d'une absorption caractéristique. Sa longueur d'onde A_{max} est donnée dans les « tables de chimie » donc <u>le spectre permet de déduire le groupe chromophore</u>

3/ La relation entre le spectre d'absorption et la couleur



- → les molécules organiques possédant au moins 7 doubles liaisons conjuguées sont visibles car elles absorbent des radiations visibles (.400nm \ \(\lambda \cdot \frac{800nm}{800nm}\)
- → la couleur perçue : c'est la couleur complémentaire de la couleur correspondant au pic d'absorption
- → les molécules organiques possédant entre 1 et 6 doubles liaisons conjuguées absorbent des radiations dans le domaine de l'ultraviolet (\(\lambda < \lambda \frac{400nm}{...} \)

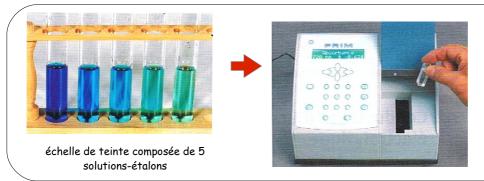
II/ Les dosages par étalonnage

1/ Le principe du dosage par étalonnage

- → On compare un échantillon dont une espèce chimique doit être dosée avec des solutions-étalons de concentration connue.
- \rightarrow La comparaison porte sur une grandeur physique caractéristique de la solution : la couleur, l'absorbance A, la conductivité σ (sigma) etc...
- → Les solutions-étalons sont préparées par dilution.

2/ Le dosage spectrophotométrique : « TS méthode dosage spectrophotométrique par étalonnage »

- → La grandeur physique étudiée est l'absorbance A (proportionnelle à la contration) mesurée avec un spectrophotomètre.
- → La <u>loi de Beer-Lambert</u> (pour les solutions diluées : $c < 10^{-2} \text{ mol.L}^{-1}$) : avec : A sans unité, c en mol.L⁻¹ et k (coefficient) en L.mol⁻¹
- → Exemple : dosage spectrophotométrique d'une solution de bleu patenté

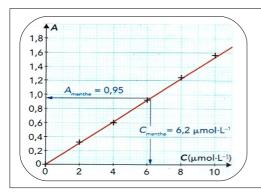


au spectrophotomètre :

 $A = k \times c$

1/ détermination de λ_{max}

2/ mesure de A pour chaque solution étalon et pour la solution à doser



<u>étape n°1</u> :

la courbe d'étalonnage est tracée pour les solutions-étalons : A=f(c)

étape n°2:

on reporte l'absorbance A de la solution à doser sur la courbe d'étalonnage afin de déterminer sa concentration c